

Logements à 140 000 DH : 52 000 unités déjà mises en chantier

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 10-05-2010 20:41:47

Al Omrane en construit 16 790 alors que le secteur privé est en charge de 35 298 unités. 13 330 à Tamansourt, 10 200 à Agadir et 7 800 à Tamesna.

Depuis son lancement en grande pompe en 2008, le programme des logements à faible VIT, qui doit se terminer en 2012, a fait beaucoup de chemin. En effet, à fin décembre dernier, Al Omrane comptabilise 52 088 logements à 140 000 DH lancés dans une dizaine de villes, soit un taux de réalisation de 40% du programme. Que ce soit par la société d'aménagement Al Omrane, ses filiales ou à travers des partenariats public/privé, le programme a ainsi atteint sa vitesse de croisière avec près de 26 000 unités lancées par année. A ce rythme, la direction d'Al Omrane compte atteindre les 85 000 unités lancées à fin 2010 dont 60 500 pour les promoteurs privés.

Pour les 52 088 logements déjà lancés, c'est la région de Marrakech-Tamansourt qui arrive en tête avec 13331 unités dont 4 407 construites par Al Omrane, suivie d'Agadir avec 10 200 unités et Tamesna avec 7 795 unités dont 6 189 construites à travers un partenariat public/privé.

A signaler que sur les 52 000 logements lancés, Al Omrane et ses partenaires privés en ont déjà livré 4 435 unités. «Le programme de logements à 140 000 DH couvre la quasi-totalité du territoire national. L'effort est néanmoins concentré sur les régions à forte demande d'habitat social, notamment les métropoles Casablanca, Rabat-Salé, Marrakech, Agadir», explique-t-on auprès du holding public. Côté investissement, le programme a coûté jusqu'à ce jour près de 7 milliards de DH à fin 2009 dont 6,4 milliards de DH en investissement dans la construction et 490 millions de DH pour la viabilisation des terrains. A fin 2010, Al Omrane aura déboursé près de 11,5 milliards de DH dont 800 millions de DH pour la viabilisation des terrains.

Il faut rappeler que, contrairement aux logements sociaux à 250 000 DH qui sont destinés à toutes les catégories socioprofessionnelles sans aucune condition (à part qu'ils doivent servir de résidence principale pour 4 ans au moins), les logements à 140 000 DH ne seront pas en vente libre. «Ils sont destinés à trois catégories de clients dont les revenus mensuels sont inférieurs à 3 000 DH par ménage», explique-t-on auprès d'Al Omrane. Il s'agit notamment des bidonvillois et des habitants des logements menaçant ruine, des porteurs d'uniforme (policiers, forces auxiliaires, gardes forestiers...) ainsi que des petits employés du secteur privé et public. Outre un revenu mensuel plafonné à 3 000 DH, l'acquéreur doit prouver que l'habitation est à usage principal et qu'il réside dans l'une des villes concernées par le programme.

N.B